



Bulletin

Du Ministère de l'Économie

N°003 3em trimestre 2023



Son Excellence Monsieur le Président de la République lors de l'ouverture de la quatrième session de l'Alliance Sahel :

« Les crises au Sahel exigent une solidarité internationale effective et durable »

sommaire

Bulletin

Du Ministère de l'Économie

Directeur de publication

Ahmed Mohamedou

Conseiller chargé de la Communication
et des Relations publiques

Comité de lecture

Dr. Yeslem Hamdane

Chargé de Mission

Dr. N'Guenor codioro Haroune

Chargé de Mission

Azeddine Daddak

Chargé de Mission

Dr. El Moustapha Sidi Mohamed

Conseiller Economique

Dr. Mohamedou M'Baba

Conseiller chargé des Réformes

Contact

00 222 45 25 14 77

E-mail

ouldmodou@economie.gov.mr

B.P 238

Avenue Nelson Mandela

Nouakchott - Mauritanie

www.economie.gov.mr

Son Excellence Monsieur le Président de la République lors de l'ouverture
de la quatrième session de l'Alliance Sahel :

« **Les crises au Sahel exigent une solidarité
internationale effective et durable** » .

page 4



Le ministre de l'Économie et du Développement Durable lors de
la 12ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du G5 Sahel:

« **Les décisions prises lors de cette session marquent
un tournant dans la redynamisation du G5 Sahel.** »

page 6



Pauvreté Monétaire et Multidimensionnelle en Mauritanie

page 8

	2000	2004	2008	2014	2019
Hodh charghy	32,9	50,4	58,4	29,4	24,5
Hodh Gharby	62,6	47,6	45,2	38,5	34,2
Assaba	70,5	44,1	56,0	41,8	39,4
Gorgol	80,0	68,5	66,5	36,9	34,3
Brakna	62,5	65,2	63,9	42,8	41,1
Trarza	57,6	51,9	37,1	32,2	24,8
Adrar	26,7	39,6	57,1	34,1	34,9
Dakhlett Nouadibou	5,6	20,7	18,6	14,8	10,9
Tagant	52,1	70,3	67,8	48,3	45,0
Guidimagha	83,1	62,7	56,7	48,0	48,6
Tirs-ezemour	17,2	30,4	17,8	19,7	15,6
Inchiri	32,9	50,9	31,7	22,8	15,5
Nouakchott	29,2	25,9	15,6	15,6	14,3

Editorial



La prise en compte de la durabilité dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales et sectorielles... Un choix judicieux

La prise en compte de la durabilité dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales et sectorielles... Un choix judicieux

La problématique du changement climatique représente un grand défi pour toute l'humanité, et plus particulièrement pour l'Afrique. Elle est aujourd'hui au cœur des préoccupations environnementales, économiques et sociales des pays. Parmi les conséquences immédiates du changement climatique, des événements météorologiques extrêmes récurrents ; tels que la sécheresse répétitive, les inondations violentes, les vagues de chaleur très élevée et les incendies de forêt impressionnantes.

L'une des solutions pour atténuer les effets du changement climatique consiste en la promotion de la croissance verte et l'accélération de la transition énergétique, à travers notamment, le développement de l'hydrogène vert, en investissant dans les pays à fort potentiel dans les domaines de l'énergie solaire et éolienne...

Pour rappel, les Objectifs du Développement Durable (ODD) se composent de 17 objectifs et de 169 cibles, qui sont à la fois intégrés et indivisibles et concordent largement avec les priorités et les aspirations du continent africain, y compris avec la nécessité de remédier efficacement à la pauvreté et aux inégalités et de développer les capacités productives via le capital physique, humain et social, mais aussi le savoir et l'innovation.

La Mauritanie, à l'instar d'autres pays africains, dispose d'un très grand potentiel dans le domaine des énergies renouvelables, grâce aux énormes capacités d'énergie éolienne et solaire, aux vastes zones inhabitées disponibles pour le déploiement d'installations de production d'énergie renouvelable, et à la position géographique stratégique à proximité des marchés internationaux...

Les gouvernements africains déploient d'importants efforts pour l'intégration des ODD dans leurs stratégies nationales et dans leurs plans de développement. La grande majorité des pays ont ainsi identifié des départements gouvernementaux pour coordonner la mise en œuvre et prioriser des cibles et des indicateurs spécifiques.

C'est ainsi que la Mauritanie n'est pas restée en marge de cette dynamique, et les pouvoirs publics ont pris conscience de l'importance de l'intégration de la dimension du développement durable dans toutes les politiques sectorielles et de procéder à l'ancrage du développement durable au sein du Ministère en charge de l'économie, faisant ainsi de notre pays un précurseur dans ce domaine.

Force est de souligner que c'est cet engagement des autorités politiques à promouvoir le développement durable dans une perspective d'éradication de la pauvreté et d'émergence économique qui a conduit à inscrire la durabilité dans l'élaboration des stratégies nationales et sectorielles.

En effet, l'importance accordée à la durabilité de la croissance et à des approches pragmatiques de lutte contre l'exclusion et la marginalisation est au cœur des principes qui guident les actions du Ministère.

Les engagements politiques pris par le Gouvernement en matière de durabilité doivent être intégrés dans les stratégies sectorielles qui cadrent les activités des départements ministériels. Cela implique que les départements intègrent en amont et le plutôt possible la dimension de durabilité dans l'élaboration de leurs politiques sectorielles et autres plans stratégiques.

SEM. Abdessalam Ould Mohamed Saleh
Ministre de l'Économie et du Développement Durable





Son Excellence Monsieur le Président de la République lors de l'ouverture de la quatrième session de l'Alliance Sahel :

« Les crises au Sahel exigent une solidarité internationale effective et durable »

Le 10 juillet 2023, la capitale Nouakchott a abrité la quatrième Assemblée Générale de l'Alliance Sahel, dont l'ouverture des travaux a été supervisé par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président en exercice du G5 Sahel. « Il est aujourd'hui indubitable que le Sahel dans son ensemble, et particulièrement les pays du G5 Sahel, fait face à des crises sécuritaires, socio-économiques et environnementales sans commune mesure avec ses seules capacités propres de résilience », a déclaré le Président de la République. « Ces crises, exacerbées par une conjoncture internationale particulièrement difficile, s'alimentent et s'amplifient les unes les autres, dans une sorte de dramatique cercle vicieux. On ne peut espérer rompre ce cycle que par la mise en synergie des efforts, l'adoption d'une approche holistique et la mise en place d'une forte réponse collective, durablement appuyée par une solidarité agissante de la part de la communauté internationale. », a-t-il indiqué. Il a ajouté que « le défi sécuritaire que constituent le terrorisme et l'extrémisme violent n'est pas dissociable du vecteur inhibiteur du développement que sont : la pauvreté, l'injustice sociale, la mal gouver-

nance, le changement climatique, l'absence de perspectives et les tensions sociales. C'est généralement à la confluence de ces vecteurs que la violence germe et prospère».

Pour faire face à ces défis, le Président de la République a déclaré que « le G5 Sahel a très rapidement ciblé la mobilisation de partenaires autour de ses programmes de développement, de gouvernance, de résilience et de sécurité. Il a souligné que « la prise en considération de ce lien quasi organique entre sécurité et développement constitue la clé de voûte de l'organisation du G5 Sahel».

Dans le même ordre d'idée, Son Excellence le Président de la République a passé en revue les efforts entretenus par le G5 Sahel, en déclarant : « En dépit d'un contexte régional et international plutôt défavorable, il est indéniable que le G5 Sahel a enregistré des acquis non négligeables, notamment :

- Le renforcement des canaux d'échanges et de coordination entre les forces de défense et de sécurité nationales;
- La capitalisation par la force conjointe d'importants acquis en termes de formation, d'équipements et d'infrastructures ;
- La mise en place de groupes d'action rapides de surveillance et d'in-

tervention (GARSI);

- Ou encore sur le plan économique, la mise en œuvre d'un programme d'investissement prioritaire pour la période 2019 – 2021 et l'adoption en cours d'un nouveau plan couvrant la période 2023 – 2025.

Par ailleurs, Son Excellence le Président de la République a évoqué certains des événements qui se sont déroulés dans la région, en déclarant que « de fâcheux et regrettables événements sont venus, récemment, perturber le fonctionnement de notre organisation et accentuer davantage la vulnérabilité de cette zone déjà très fragile. A titre illustratif on pourrait citer entre autres :

- Le retrait malien du G5 Sahel qui a subitement rompu la continuité géographique de notre espace et nous a privé, très momentanément, je l'espère, de l'apport précieux d'un pays frère et membre fondateur ;
- Le retrait de la force barkhane ;
- Le conflit armé au Soudan...»

« Cependant, face à ces évolutions, poursuit Son Excellence le Président de la République, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont, le 20 février 2023, à N'Djamena, fortement réaffirmé leur ferme détermination à préserver et à renforcer le G5 Sahel, du fait de leur profonde conviction que la victoire contre le terrorisme et le sous-développement, requiert impérativement

la mutualisation des moyens et la mise en synergie des efforts.

Cette détermination s'est clairement traduite dans la feuille de route de la présidence mauritanienne du G5 Sahel, qui se fixe comme objectif entre autres, de :

- Renforcer les capacités des acteurs de défense et de sécurité, particulièrement la force conjointe reformée,
- Dynamiser les structures liées à la sécurité, abritées par les pays membres,
- Opérationnaliser le programme d'investissements prioritaires 2023 – 2025, et promouvoir les échanges économiques entre les pays du Sahel tout en travaillant à les mobiliser autour de projets structurants alignés sur la stratégie de développement et de sécurité,
- Œuvrer à redynamiser et à élargir le partenariat international en faveur du G5 Sahel.

Dans son discours, le Président de la République a appelé, au nom de tous les chefs d'Etats du G5 Sahel, à davantage d'engagement de la communauté internationale et de mobilisation de ressources financières au profit du G5 Sahel.»

Il a ajouté: « Il est particulièrement urgent de :

- Mettre en œuvre des actions à court terme, à effets rapides, associées à des actions structurantes de long terme, qui induisent une transformation qualitative et pérenne des conditions de vie des populations ;

- Trouver des solutions d'emplois décents pour les femmes et les jeunes, en mettant en œuvre des activités génératrices de revenus au profit des populations vulnérables,
 - Améliorer la productivité du secteur agricole à travers une intensification agroécologique, grâce à l'exploitation d'énergies renouvelables comme l'hydrogène vert;
- Et Son excellence le Président de la République d'espérer que les travaux de cette réunion de l'Assemblée Générale de l'Alliance sahel « contribueront à une plus grande mobilisation de financements au profit de la stratégie de défense et de sécurité du G5 Sahel ».

Il est à souligner qu'au début de son discours, le Président de la République a indiqué qu'en se tenant concomitamment avec la 12ème session ordinaire du Conseil des Ministres du G5 Sahel, cette session de l'Assemblée Générale offre aujourd'hui, l'heureuse opportunité de remettre en perspective, en vue de le

renforcer et d'en améliorer l'efficacité, le partenariat entre l'Alliance Sahel et le G5 Sahel.

L'ouverture des travaux de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel s'est déroulée en présence du Premier Ministre, M. Mohamed Ould Bilal Messoud, du Président de l'Assemblée Nationale, du Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République, du Ministre Directeur de Cabinet du Président de la République, du Ministre Conseiller à la Présidence de la République, de plusieurs membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique, des institutions financières et des agences de coopération internationale.

L'Alliance Sahel était représentée par M. José Manuel Albares, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, Président en exercice de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel et de Mme Svenja Schulze, Ministre de la Coopération Economique et du Développement de la République Fédérale d'Allemagne ainsi que des représentants des États membres, des organisations et des institutions de l'Alliance.



Le Ministre de l'Économie et du Développement Durable lors de la 12^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres du G5 Sahel:

«Les décisions prises lors de cette session marquent un tournant dans la redynamisation du G5 Sahel.»



Les travaux de la douzième session ordinaire du Conseil des ministres du G5 Sahel ont eu lieu à Nouakchott les 8 et 9 juillet 2023, sous la supervision de M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, Ministre de l'Économie et du Développement Durable, Président en exercice du Conseil des Ministres du G5 Sahel. L'organisation de cette manifestation se tient alors que Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, assume la présidence du G5 Sahel depuis le 20 février 2023.

Son objectif principal est d'examiner les relevés de conclusions de la réunion des Experts du G5 Sahel, tenue à Nouakchott le samedi 8 juillet 2023, sous la présidence conjointe du Coordinateur du Comité National de Coordination du G5 Sahel en Mauritanie, Monsieur Saleck Ould Aynatt, et du Secrétaire Exécutif du G5 Sahel, Monsieur Eric TIAR. Il s'agit de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité (SDS 2023-2033), du Programme d'Investissements Prioritaires (PIP 2023-2028) et de l'audit organisationnel du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel.

Dans un mot introductif, le Ministre de l'Economie et du Développement Durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a indiqué que la

présente session est d'une importance capitale pour redynamiser l'organisation, soulignant que son ordre du jour prévoit l'examen et l'adoption de la nouvelle Stratégie pour le Développement et la Sécurité du G5 Sahel 2023-2033, visant à améliorer les conditions sécuritaires et de développement durable pour les populations de l'espace du G5 Sahel.

Il a ajouté que cette stratégie est orientée sur trois défis majeurs que sont : l'adaptation régionale en matière de lutte contre l'insécurité ; le soutien aux efforts de développement dans le contexte d'insécurité persistante et d'urgence humanitaire croissante et l'optimisation de l'environnement institutionnel d'intervention du G5 Sahel.

Au sujet de l'examen et l'approbation du Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) du G5 Sahel pour la période 2023-2028, prévu à l'ordre du jour, le Ministre a précisé que ce programme reflète l'engagement ferme des Etats membres à investir dans l'avenir des pays, en renforçant la stabilité, en favorisant une croissance inclusive et durable et en améliorant la qualité de vie des citoyens.

Ce nouveau PIP, a-t-il dit, s'articule autour de neuf programmes régionaux qui sont déclinés en 27 projets hiérarchisés en fonction de leur ur-

gence et de leur importance par rapport aux priorités des Etats membres. "Le troisième objectif de la session concerne l'examen et la validation des Termes de référence de recrutement du cabinet qui sera chargé de mener l'audit organisationnel du Secrétariat exécutif du G5 Sahel, afin de renforcer notre efficacité, notre transparence et notre responsabilité en tant qu'organisation régionale", a-t-il noté.

Ont pris part à l'ouverture de la session, le ministre nigérien du Plan, Dr. Rabiou ABDOU, le ministre tchadien de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux, M. Moussa Saleh BATRAKI, le ministre burkinabé de l'Habitat et de la Réforme Foncière, Mikailou SIDIBE, le Secrétaire Exécutif du G5 Sahel et les experts de l'organisation.

Dans son mot de clôture, M. le ministre de l'Economie et du Développement Durable, a ajouté que ce Conseil des Ministres marquera une étape importante dans la redynamisation du G5 Sahel, compte tenu de l'importance des décisions prises. Par ailleurs, il a fait remarquer que la mise à jour de ces documents intervient à un moment opportun, juste avant la 4ème Assemblée générale de l'Alliance Sahel tenue le 10 juillet. Celle-ci, dit-il, représente l'occa-

sion de faire valoir la stratégie et le plan d'action quinquennal de l'Organisation auprès des partenaires de l'Alliance Sahel. Dans ce cadre, il a souligné que les pays membres du G5 Sahel aspirent à "un partenariat renouvelé qui tienne compte des priorités d'action du G5 Sahel et qui accorde à notre organisation toute sa centralité".

Dans son rapport final, le Conseil des ministres du G5 Sahel a félicité la présidence en exercice mauritanienne pour l'organisation du présent Conseil et le Secrétaire Exécutif pour les résultats appréciables qu'il convient de consolider et de pérenniser.

Après l'adoption de la nouvelle SDS 2023-2033, le PIP 2023-2028, et l'audit organisationnel du Secrétariat Exécutif, le Conseil a instruit le Secrétariat Exécutif de mettre l'accent sur les projets de priorité 1, et de rehausser le niveau de considération des projets d'hydraulique, d'énergie

et d'agriculture dans le PIP.

Il a également décidé, entre autres, de lancer l'audit organisationnel du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel sous la supervision du Conseil des Ministres du G5 Sahel agissant en comité de pilotage composé des coordonnateurs, des points focaux et d'un représentant du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel afin de fournir des éléments d'information au cabinet d'audit.

En marge de la session, une réunion technique a été organisée, le 11 juillet entre le Secrétariat permanent du G5 Sahel et l'Alliance Sahel pour examiner de près les projets afin d'assurer leur cohérence dans un cadre plus harmonisé. Les objectifs assignés à cette rencontre visent, entre autres, à faire le point sur la tenue de la 4ème assemblée générale, à valider la nouvelle Stratégie pour le Développement et la Sécurité et le Programme d'Investissement Prioritaire adoptés par le Conseil des

Ministres.

La rencontre a également donné lieu à un retour d'expérience sur la contribution apportée par les membres de la coalition pour le Sahel au Plan de Développement d'Urgence. Elle a également été mise à profit pour trouver les points d'intersection, voire de convergence entre le PIP 2023-2028 du G5 Sahel et les projets de l'Alliance Sahel pour éviter, ce qu'il convient d'appeler, la dispersion des moyens et les chevauchements.

Ainsi, dans la foulée, les experts du Secrétariat Permanent du G5 Sahel, ont passé en revue le PIP et les étapes franchies. Ils ont tenu à souligner la nouvelle approche d'intervention qui s'appuie sur une démarche consistant à prioriser les projets du PIP.

Le Ministre de l'Économie reçoit une délégation de l'Agence espagnole de Coopération Internationale pour le Développement



Son Excellence le Ministre de l'Économie et du Développement Durable, M. Abdesslem Ould Mohamed Saleh, a reçu en audience le 10 juillet 2023 à Nouakchott, une délégation de l'Agence espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, dirigée par M. Antony Lyce Garçia.

Les échanges ont porté sur les relations de coopération entre la Mauritanie et cet organisme ainsi que des voies et moyens de les renforcer.

L'audience s'est déroulée en présence du Coordinateur du Comité National de Coordination du G5 Sahel, le Conseiller chargé du Développement Régional, M. Saleck Ould Aynatt et du Directeur Général des Financements et de la Coopération Economique, M. Mohamed Salem Ould Nany.

Pauvreté Monétaire et Multidimensionnelle en Mauritanie

Alioune Gueye Chef de service des statistiques de l'emploi et des conditions de vie des ménages

1. Contexte

Depuis des décennies, la Mauritanie s'est lancée, à l'instar de plusieurs pays africains, dans une dynamique de réduction de pauvreté à travers l'élaboration de différents documents stratégiques notamment le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP-2001-2015) et la Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP-2016-2030). Ces différentes stratégies visent essentiellement à lutter contre la pauvreté, à améliorer les conditions de vie des populations et leurs accès aux services sociaux de base. Cependant, ces stratégies ne sauront être efficaces que si elles sont fondées sur une connaissance précise du phénomène de la pauvreté et un parfait ciblage des zones les plus touchées par celui-ci.

Les différentes analyses sur la pauvreté en Mauritanie se sont intéressées à l'évolution et au profil de la pauvreté monétaire. Celles-ci sont certainement nécessaires mais doivent être complétées par des analyses multidimensionnelles car la mesure monétaire de la pauvreté ne suffit pas à saisir toutes les dimensions du bien-être humain et des conditions de vie des ménages. La pauvreté englobe un ensemble complexe de privations dans des domaines tels que faiblesse du revenu, l'accès aux services sociaux de bases, les conditions de vie, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, etc. Depuis 1988, une série d'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) est réalisée par l'Office National des Statistiques (ONS devenu en 2021 Agence Nationale de la Statistique

et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), afin de renseigner, et suivre les principaux changements observés sur les conditions de vie des ménages et particulièrement le suivi de la pauvreté. Cette enquête constitue l'une des principales sources de données permettant d'apprécier le niveau de vie des populations, d'une part, et d'orienter d'autre part les décideurs politiques et économiques pour un meilleur pilotage et suivi-évaluation des stratégies de développement

2. Pauvreté monétaire

La pauvreté suivant l'optique monétaire s'appuie sur le revenu ou la consommation, traduite en valeur monétaire, pour évaluer le bien-être des populations. Un seuil monétaire est ainsi défini en deçà duquel un individu est considéré comme pauvre.

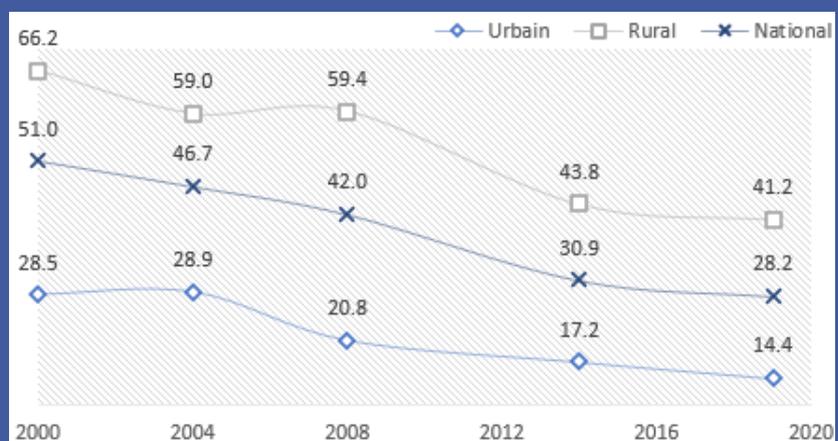
Malgré une réduction importante de la pauvreté au cours des 20 dernières années, elle demeure un réel défi en

milieu rural et dans certaines wilayas

Selon les résultats de l'EPCV 2019-2020, la proportion de la population mauritanienne vivant sous le seuil de pauvreté monétaire (estimé à 19 100 MRU) est de 28,2% en 2019. Au cours des 20 dernières années, la proportion de la population définie comme pauvre a diminué de 22,8 points de pourcentage (soit une baisse de 1,2 points, en moyenne, par an sur la période).

Malgré une réduction plus importante, l'analyse selon le milieu de résidence montre que la pauvreté demeure une problématique rurale. En effet, en 2019, l'incidence de la pauvreté est de 41,2% en milieu rural contre 14,4% en milieu urbain. Toutefois, les efforts dans la réduction de la pauvreté sont plus observés en milieu rural : au cours des 20 dernières années, la pauvreté a enregistré une baisse annuelle deux fois plus élevée en milieu rural 1,3 contre 0,7 points de pourcentage par an en milieu urbain

Graphique 1 : Evolution de la prévalence de la pauvreté entre 2000 et 2020



L'analyse de l'incidence de la pauvreté suivant les wilayas montre qu'elle demeure une problématique chronique dans certaines régions, traduisant ainsi des disparités réelles que connaît le pays en matière de développement régional, décentralisation et de mise en œuvre des programmes et politiques efficaces pour l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment dans certaines wilayas. Au vu des résultats de l'EPCV 2019-2020, quatre groupes de wilayas sont constitués :

- Le groupe des wilayas les plus pauvres : En 2019, plus de quatre ménages sur dix résidant dans ces wilayas vivent sous le seuil de pauvreté : le Guidimagha (48,6%), le Tagant (45%), le Brakna (41,1%) et l'Assaba (39,4%)
- Le groupe des wilayas assez pauvres: renfermant 23,3% des pauvres du pays, ce groupe comprend les wilayas de l'Adrar (34,9%), du Gorgol (34,3%) et du Hodh Gharby (34,2);
- Le groupe des wilayas avec une situation de pauvreté modérée. Il comprend 17,5% de l'ensemble des pauvres : les wilayas du Trarza (24,8%) et du Hodh Charghy (24,5%). Entre 2014 et 2019, ce groupe a enregistré les plus fortes baisses de la pauvreté ;
- Le groupe des wilayas avec les plus faibles taux de pauvreté. Il s'agit du Tiris-Zemmour (15,6%), de l'Inchiri (15,5%), de Nouakchott (14,3%) et de Dakhlett Nouadhibou (10,9%). Elles ont les taux de pauvreté les plus faibles, quelle que soit l'année, avec des baisses de pauvreté d'environ 4,3 points de pourcentage entre 2014 et 2019.

3. Pauvreté non monétaire

De plus en plus les recherches sur les mesures de la pauvreté tiennent compte de la complexité du phénomène et son caractère multidimensionnel en lien avec les cibles de l'ODD1 en particulier éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le pays et réduire de moitié, au moins, la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions, d'ici 2030. Il est alors important de construire une approche multidimensionnelle pour mieux cerner le phénomène de la pauvreté tenant compte non seulement du revenu, mais également d'autres facteurs socio-économiques comme la santé, l'éducation, les conditions de vie, la sécurité alimentaire et l'emploi, entre autres. C'est dans ce contexte que l'ANSADE a entamé, depuis juin 2021, un processus participatif impliquant différents départements ministériels en partenariat avec Oxford Poverty & Human Development Initiative (OPHI) de l'Université d'Oxford et l'UNICEF pour la définition et le calcul d'un Indice de Pauvreté Multidimensionnel (IPM) national pour la Mauritanie, spécifiquement conçu pour répondre aux attentes du pays, ce qui permettra un meilleur ciblage des populations vulnérables et répondra aux exigences de suivi des Objectifs de Développement durable (ODD 2015-2030).

Les résultats de cette étude ont permis de déterminer les lieux et les groupes de population qui sont les

plus touchés par cette forme de pauvreté, ainsi que la contribution des différentes dimensions à la vulnérabilité des populations, afin d'apporter ainsi des orientations stratégiques pour une réduction plus efficace de la pauvreté et des inégalités.

Quatre dimensions (éducation, santé, conditions de vie et emploi) et dix-neuf indicateurs ont été choisis en lien avec la vision prospective du développement du pays, les stratégies nationales et sectorielles ainsi que les engagements définis à travers les agendas internationaux.

Le niveau élevé de certaines privations dénote des défis persistants en matière d'amélioration des conditions de vie des populations

L'analyse de la population privée dans chaque indicateur (graphique 2) montre qu'environ neuf personnes sur dix (87,3%) sont privées d'une assurance de santé. Dans la dimension santé, environ trois personnes sur dix sont privées d'un accès au service de santé et vivent dans des ménages dont les enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance. Pour la dimension éducation, environ deux personnes sur trois (64,6%) sont privées de l'achèvement du cycle primaire et 50% sont privées de l'achèvement de l'enseignement de base (enseignement fondamental et collège).

De réels défis restent posés au secteur de l'éducation : près de deux tiers (64,6%) de la population sont privées de l'achèvement de l'école primaire, alors que l'enseignement fondamental est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six à quatorze ans révolus pour une durée de scolarité au moins égale à six ans (réf. la loi n° 2001-054 portant obligation de l'Enseignement fondamental).

L'analyse de la dimension condition de vie indique des niveaux de privations relativement élevés : 63,3% de la population vivent dans la promiscuité, 60,6% n'ont pas accès à l'eau potable (privée d'une source d'eau potable, de l'accès à l'eau potable ou de la continuité de l'accès au service), 52,8% n'utilisent pas une

Tableau 1 : Incidence de la pauvreté par (% wilaya, en 2019 (en

	2000	2004	2008	2014	2019
Hodh charghy	32,9	50,4	58,4	29,4	24,5
Hodh Gharby	62,6	47,6	45,2	38,5	34,2
Assaba	70,5	44,1	56,0	41,8	39,4
Gorgol	80,0	68,5	66,5	36,9	34,3
Brakna	62,5	65,2	63,9	42,8	41,1
Trarza	57,6	51,9	37,1	32,2	24,8
Adrar	26,7	39,6	57,1	34,1	34,9
Dakhlett Nouadhibou	5,6	20,7	18,6	14,8	10,9
Tagant	52,1	70,3	67,8	48,3	45,0
Guidimagha	83,1	62,7	56,7	48,0	48,6
Tirs-ezemmour	17,2	30,4	17,8	19,7	15,6
Inchiri	32,9	50,9	31,7	22,8	15,5
Nouakchott	29,2	25,9	15,6	15,6	14,3



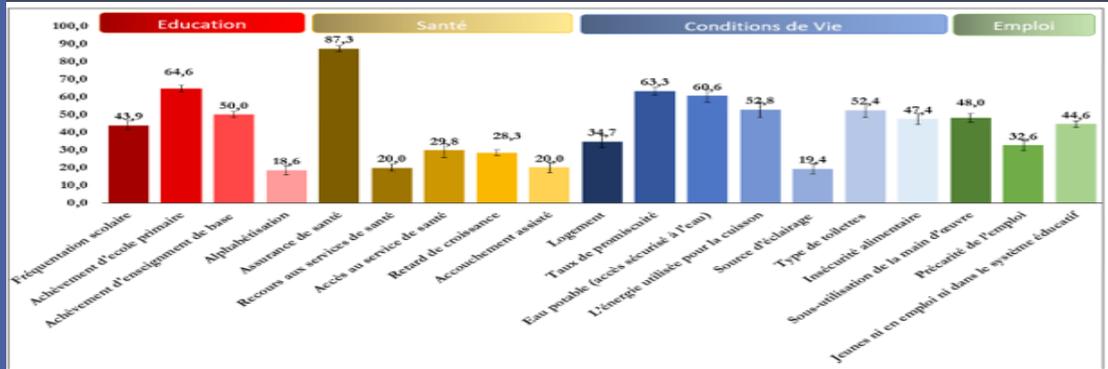
énergie propre (gaz) pour la cuisson, 52,4% n'ont pas accès à des toilettes privées améliorées, 47,4% souffrent d'insécurité alimentaire (basée sur une échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences vécues).

mensionnelle, indique que chaque personne pauvre est en moyenne privée dans 56,3% des indicateurs pondérés.

- L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle de la Mauritanie (IPM-M), produit de l'incidence de

de 0,584 indique que les personnes pauvres subissent près du 58,4% de toutes les privations possibles. En plus d'enregistrer le taux de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé, la Wilaya du Guidimagha représente la Wilaya la plus pauvre

Graphique 2 : Taux de comptage non censuré ou proportion de la population qui est privé dans chaque indicateur



La population rurale, cible prioritaire pour une réduction de la pauvreté

L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle est construit en utilisant la méthode Alkire-Foster. Cette méthode, développée par Alkire et Foster (2011 Counting and Multi-dimensional Poverty Measurement". Journal of Public Economics.) pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle, utilise une approche de comptage pour identifier les personnes pauvres et prend expressément en compte les privations dont ils font face de façon simultanée. Non seulement cette méthode permet d'identifier qui est pauvre, mais elle innove également en intégrant la largeur ou l'intensité de la condition de pauvreté multidimensionnelle. L'application de cette méthode sur les données de l'EPCV-2019 a permis d'établir les résultats suivants :

- Le taux de pauvreté multidimensionnelle (H) est relativement élevé. Environ six personnes sur dix (56,9%) vivent dans une situation de pauvreté multidimensionnelle. Autrement dit, avec un seuil de 38% (correspondant à une privation d'une dimension et demie), 56,9% de la population sont multi dimensionnellement pauvres.

la pauvreté multidimensionnelle et de l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, est de 0.32 ce qui montre que les personnes pauvres subissent près du tiers de toutes les privations possibles.

A l'instar des résultats de la pauvreté monétaire, l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle dénote d'importantes disparités entre les milieux de résidence. 77,1% de la population en milieu rural sont multidimensionnelles pauvres contre 35,4% des urbains. L'intensité de la pauvreté est également plus élevée dans les zones rurales (58,8%) comparative-ment aux zones urbaines (50,6%). L'Indice de la Pauvreté Multidimensionnelle est 2,5 fois plus élevés en milieu rural : 0.179 dans les zones urbaines et de 0.453 dans les zones rurales. Cela met en évidence la nécessité de mettre en œuvre des politiques ciblées visant à surmonter les réels défis liés à l'accès aux services sociaux de base (éducation et santé), les conditions de vie et les opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes.

L'analyse des résultats de la pauvreté multidimensionnelle par Wilaya montre une prévalence de la pauvreté plus élevée au Guidimagha : l'IPM

du pays selon l'approche monétaire (en 2019, 48,6% de la population de cette région vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire (estimé à 19 100 MRU). Ces résultats montrent les défis réels posés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages de cette région.

Le groupe de wilaya constitué du Gorgol, Hodh Charghy et Hodh Gharby présente quasiment les mêmes profils de pauvreté multidimensionnelle : (i) entre 74% et 80% de la population sont pauvres multidimensionnellement (au seuil de 38%) ; (ii) les personnes pauvres souffrent en moyenne de 58% des privations pondérées ; (iii) L'IPM est environ de 0.45 indiquant ainsi que les personnes pauvres subissent 45% de toutes les privations possibles. Les populations des wilayas de Tirs-ezemour, Dakhlett Nouadhibou, Inchiri et Nouakchott sont moins affectées par la pauvreté multidimensionnelle : avec des taux de pauvreté multidimensionnelle entre 25% et 31%, une intensité de la pauvreté d'environ 48% et un IPM variant entre 0,12 et 0,14.

Tableau 2 : Incidence, Intensité et Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) (seuil k=38%), selon le milieu

Indicateurs	Milieu de résidence	Valeur	Intervalle de confiance (95%)	
Taux de pauvreté (H)	Urbain	35,3%	30,9%	39,8%
	Rural	77,6%	74,7%	80,6%
	Ensemble	56,9%	53,6%	60,2%
Intensité (A)	Urbain	51,1%	49,5%	52,6%
	Rural	59,4%	58,2%	60,6%
	Ensemble	56,3%	55,4%	57,2%
IPM	Urbain	0,180	0,154	0,207
	Rural	0,461	0,438	0,485
	Ensemble	0,320	0,299	0,342

Ces différents résultats sur les profils de privation et de pauvreté multidimensionnelle montrent l'efficacité de prioriser et d'orienter les politiques de développement intégrant les disparités régionales constatées. L'analyse des contributions de chacun des indicateurs pondérés à l'IPM montre que :

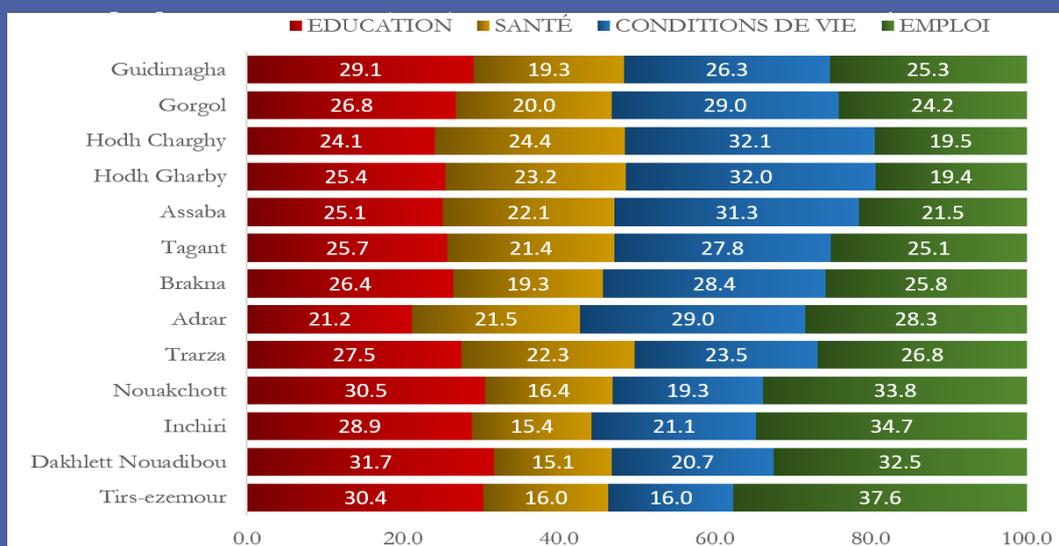
- Pour les wilayas du Guidimagma et Gorgol (régions avec les IPM les plus élevés), les dimensions « condition de vie », « éducation » et « emploi » contribuent davantage (environ 80%) à la pauvreté multidimensionnelle. D'importants défis sont à relever dans ces régions pour améliorer les conditions de vies des populations à travers une amélioration de l'accès à l'eau, l'électricité, l'hygiène, la sécurité alimentaire et nutritionnel (à travers un dévelop

pement du secteur primaire) et une amélioration de la résilience des ménages les plus vulnérables

- Les wilayas de Hodh Charghy, Hodh Gharby et Assaba sont caractérisées par des privations importantes en termes de conditions de vie qui contribue à hauteur de 32% à la pauvreté multidimensionnelle. Les contributions élevées des dimensions « éducation » et « santé » sont liées aux fortes privations de la population en termes de fréquentation scolaire, achèvement d'école primaire, achèvement d'enseignement de base, couverture d'assurance de santé.

- La dimension « emploi » contribue à plus du tiers à la formation de l'IPM dans les wilayas enregistrant les incidences de pau

vreté multidimensionnelle les plus faibles (Nouakchott, Nouadhibou, Inchiri et Tirs Zemour). Ces régions représentent les principaux pôles de développement économiques du pays (dans les secteurs de l'extraction, de l'industrie, de la pêche, du commerce, des services, etc.). Dans ces régions, le chômage et la sous-utilisation de la main d'œuvre sont les plus élevés du pays à cause de l'exode rural et du niveau faible de l'employabilité de ces jeunes qui sont majoritairement sans diplôme (avec des niveaux d'instruction inférieurs au secondaire) et sans qualifications. Ces résultats sont en phase avec la contribution de la dimension « éducation » dans la pauvreté multidimensionnelle qui est d'environ 30% dans ces quatre wilayas.

Graphique 3: Contribution (en %) des dimensions à l'IPM, selon la wilaya de résidence


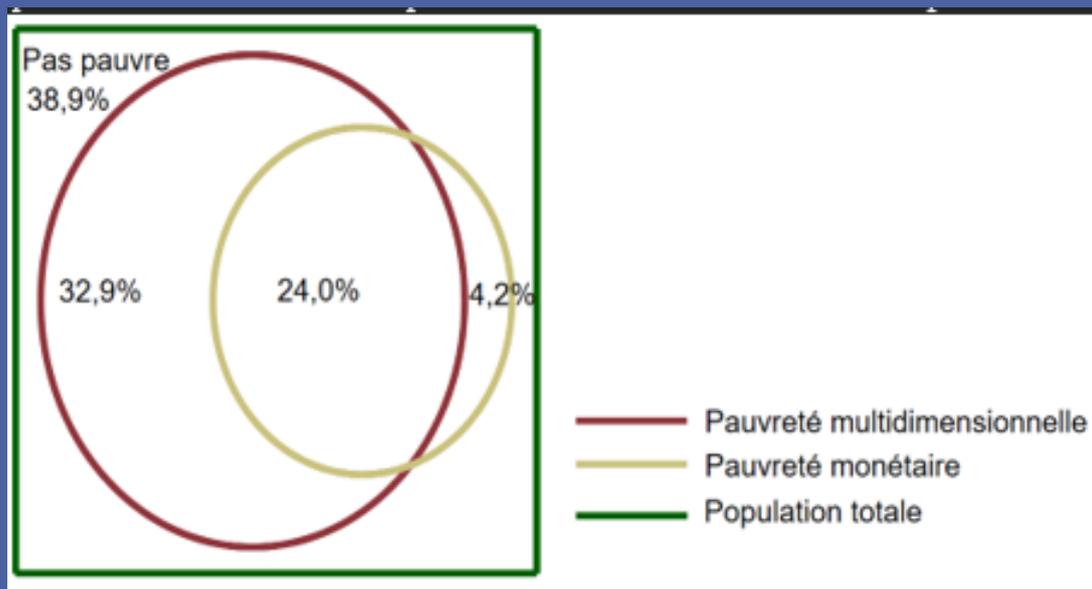
4. Pauvreté multidimensionnelle et pauvreté monétaire

Au niveau national, 28,2 % de la population est pauvre sur le plan monétaire, tandis que 56,9 % est pauvre sur le plan multidimension-

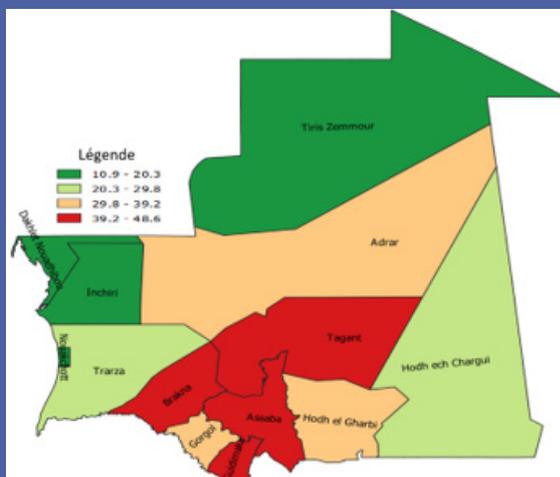
nel. L'analyse croisée entre la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle indique qu'environ 38,9% de la population n'est pas pauvre selon aucune mesure de la pauvreté et que 6 personnes sur 10 en Mauritanie (61,1%) sont pauvres au moins dans une mesure de pauvreté. Par ailleurs, environ un tiers

(32,9%) de la population est pauvre multidimensionnelle mais pas monétairement, tandis que seulement 4,2% de la population en situation de pauvreté monétaire sont non pauvres multidimensionnellement. Près d'une personne sur quatre (24 %) est pauvre à la fois selon une mesure monétaire et multidimensionnelle.

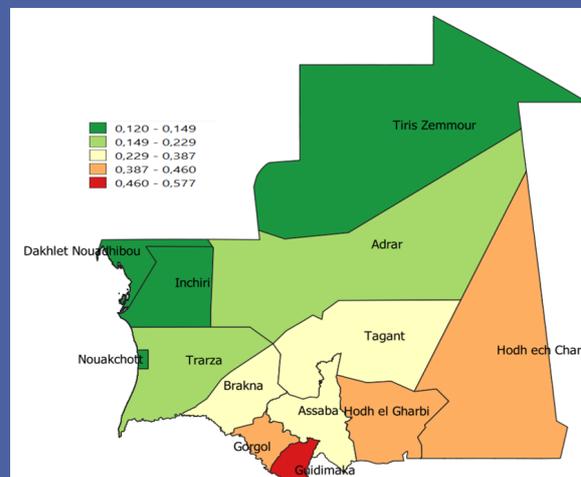
Graphique 4 : Chevauchement de la pauvreté multidimensionnelle et de la pauvreté monétaire



Incidence de la pauvreté par wilaya, en 2019 (en %)



Indice de pauvreté multidimensionnelle par wilaya, en 2019



Quatrième Assemblée Générale de l'Alliance Sahel : Les membres de l'Alliance Sahel confirment leur partenariat avec le G5

L'Alliance Sahel a tenu, le 10 juillet 2023 à Nouakchott, sa quatrième Assemblée Générale sous la présidence de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Les travaux de l'Assemblée ont été initiés par une intervention du ministre des Affaires Étrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne et président sortant de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel, M. José Manuel Albares, dans laquelle il a félicité et remercié la Mauritanie et particulièrement le Président de la République, pour la qualité de l'accueil et de l'organisation de cette importante réunion.

Il a ajouté que la région du Sahel constitue une priorité pour la coopération espagnole, soulignant que la stabilité des états du Sahel est fondamentale pour le développement de la région et le bien-être de sa population.

Il a, par ailleurs, réaffirmé le rapport entre la sécurité, le développement et le changement climatique, précisant que «des millions de personnes au Sahel risquent de tomber dans la pauvreté, en raison des chocs liés aux changements climatiques, si des mesures d'adaptation au climat ne sont pas prises». Il est donc essentiel de construire des solutions résilientes avec des mécanismes de protection. L'une des priorités de la coopération espagnole est l'adaptation aux changements climatiques. Pour sa part, Mme. Svenja Schulze, ministre allemande de la Coopération Économique et du Développement, a remercié le Président de la République pour sa présence à la séance d'ouverture et a salué l'engagement et les efforts de la Mauritanie pour redynamiser le G 5 Sahel.

Elle a déclaré que la région du Sahel dispose d'énormes ressources natu-



relles, d'une jeunesse dynamique et de vastes potentialités dans le domaine des énergies renouvelables.

De son côté, le Vice-Président de la Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à la Banque Mondiale et Président du Comité Directeur Exécutif de l'Alliance Sahel, a confirmé l'engagement de son institution à soutenir le G5 Sahel et les populations les plus vulnérables, soulignant que la Banque Mondiale avait mobilisé plus de 9,3 milliards de dollars américains au cours des trois dernières années orientés vers l'agriculture, l'énergie, l'éducation, la santé et la protection sociale dans ces pays.

L'Assemblée Générale s'est penchée sur plusieurs sujets, notamment la sécurité et le développement, l'évaluation du contexte des priorités pour les pays du Sahel, la nouvelle Stratégie de Développement et d'Accompagnement des populations des pays de la zone dans un contexte d'instabilité et d'insécurité croissantes.

En marge de la clôture des travaux de la 4ème Assemblée de l'Alliance Sahel, une conférence de presse a

été tenue, au cours de laquelle le Ministre de l'Économie et du Développement Durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a salué le travail de la présidence espagnole de l'Alliance Sahel au cours des trois dernières années, et a félicité l'Allemagne à laquelle a été remise la présidence de l'Alliance.

Il a également indiqué que le Conseil des Ministres du G5 Sahel a adopté, lors de sa réunion à Nouakchott, des programmes prioritaires en vue de renforcer et de développer cette organisation, notant que ces programmes ont été présentés à l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel.

De son côté, la ministre allemande de la Coopération Économique et du Développement, Mme Svenja Schulze, a rappelé que l'Alliance Sahel regroupe les principaux bailleurs soutenant la région, réaffirmant l'engagement de l'Alliance pour plus d'emplois, plus de formation, une meilleure couverture des besoins de base et des filets de protection sociale plus efficaces au Sahel.

Au terme des travaux de l'Assemblée Générale à laquelle ont parti-

cipé plus de 120 représentants de l'Alliance Sahel et de ses partenaires Sahéliens, un communiqué a été publié, précisant que la tenue de l'Assemblée s'inscrit dans un environnement complexe marqué par la dégradation de la situation sécuritaire, humanitaire, notamment d'insécurité alimentaire dans plusieurs régions du Sahel.

A cet égard, les membres ont réaffirmé leur soutien à l'intégration et à la solidarité régionale. S'agissant des priorités des pays sahéliens, ils ont proposé d'accroître leur engagement en faveur des populations sur trois priorités stratégiques que sont : la création d'opportunités à travers l'emploi, l'éducation et le développement des compétences ; la résilience face aux chocs en soutenant les systèmes nationaux de prévention et de gestion des crises ; le développement régional et l'accès aux services de base, en accordant une attention particulière aux zones fragiles.

Le communiqué a également inclus les recommandations émises par les membres de l'Alliance Sahel, à savoir :

1. Soutenir l'intégration et la solidarité régionale pour faire face aux défis de la région ;
2. Renforcer et coordonner le soutien de l'Alliance pour répondre aux besoins urgents des populations sahéliennes ;
3. Accroître l'engagement collectif envers les trois priorités stratégiques mentionnées précédemment ;
4. Renforcer l'efficacité de l'Alliance Sahel comme plateforme de coordination et de dialogue ;
5. Poursuivre les efforts de l'Alliance pour assurer aux populations vivantes dans les zones fragiles l'accès aux services de bases et aux opportunités économiques.

Il convient de rappeler que l'Alliance Sahel, dont l'Allemagne assure désormais la présidence, constitue un cadre de coordination regroupant 27 partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux, dont 18 membres de plein exercice et 9 observateurs.

Signature d'un accord sur le renforcement des capacités entre notre pays et l'UNICEF



Le Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et du Développement Durable, M. Yacoub Ould Ahmed Aicha, accompagné du Secrétaire Général du Ministère des Finances, M. Mamadou Diallo, a procédé le 17 juillet 2023, avec le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), M. Marc Lucet, à la signature d'un accord de coopération pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'élaboration et de l'exécution du budget de l'Etat alloué aux secteurs sociaux. Dans un discours prononcé à l'occasion, le Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et du Développement Durable a indiqué que l'accord constitue un complément qualitatif pour soutenir les politiques gouvernementales dans le domaine de la conception, de la mise en œuvre et de la gouvernance des programmes sociaux à travers la formation et le renforcement des capacités.

Il a souligné que les ressources

allouées aux secteurs sociaux ont enregistré une augmentation de 38% par rapport à leur niveau de 2019, passant de 120 milliards MRO en 2019 à plus de 410 milliards MRO en 2023. Le Secrétaire Général a ajouté que ces efforts ont eu un impact positif qui s'est manifesté à travers la baisse du taux de mortalité infantile de moins de 5 ans, de la malnutrition aigüe chez les enfants, mais aussi à travers l'augmentation du taux de scolarisation des enfants.

Pour sa part, le Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a précisé que son institution travaille en étroite collaboration avec les acteurs gouvernementaux afin de promouvoir une politique budgétaire globale qui tienne compte des droits et des intérêts des enfants en Mauritanie.

La signature s'est déroulée en présence de certains Secréaires Généraux ainsi que des cadres des secteurs concernés.

Signature d'un accord entre la Mauritanie et la Banque africaine de développement d'une valeur d'environ 28 millions MRU



Le Ministre de l'Économie et du Développement Durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a signé le 18 juillet 2023 à Nouakchott, avec la Directrice Générale-Adjointe du Bureau Régional pour le Développement Intégré et la Prestation de Services en Afrique du Nord à la Banque Africaine de Développement, Madame Maleine Blomberg, un accord visant à financer les études de faisabilité du programme de valorisation du potentiel agro-pastoral de la région du «Dhar» dans le Hodh Chargui - Projet «Awkar».

Le montant de ce financement est de cinq cent soixante-neuf mille (569 000) unités de compte, soit environ vingt-huit millions deux cent mille (28 200 000) MRU.

Le projet «Awkar» vise à renforcer les ressources agro-pastorales disponibles dans la partie nord-est du Dhar, dans l'est mauritanien.

Il vise également à fournir des solutions multidimensionnelles à de nombreuses problématiques et contraintes existantes dans le secteur agro-pastoral et constitue le début de plusieurs projets & programmes structurants dans le secteur de l'élevage, grâce au

développement des ressources agro-pastorales disponibles.

Dans son allocution à cette occasion, le Ministre de l'Économie a déclaré que le secteur de l'élevage constitue l'une des principales préoccupations du Président de la République, ce qui s'est traduit à travers d'importants investissements dont ce secteur a bénéficié dans le cadre des programmes gouvernementaux.

Il a souligné que le secteur dispose d'un réel potentiel de croissance et assure d'ores et déjà un moyen de subsistance décente pour des dizaines de milliers de familles, ce qui a des répercussions positives sur l'ensemble de la population, en particulier dans la région du Hodh El Chargui.

Il a ajouté que le choix de cette zone par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour lancer un important soutien en faveur du secteur, en marge de la foire du bétail organisée à Timbedra il y a deux ans, n'était pas fortuit.

Le ministre a également évoqué certaines contraintes du secteur, notamment l'insuffisance des infrastructures, les conflits autour des ressources naturelles et la faible va-

leur ajoutée.

Il a souligné que ces obstacles et lacunes seront surmontés grâce aux nouveaux projets, qui visent à élaborer une solution multidimensionnelle aux problèmes du secteur pastoral dans le cadre la mise en œuvre d'un portefeuille de projets et d'un plan d'investissement, avec le soutien technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

De son côté, la Directrice Générale-Adjointe du Bureau Régional pour le Développement Intégré et la Prestation de Services en Afrique du Nord à la Banque Africaine de Développement a déclaré que le projet Awkar vise à renforcer les ressources agro-pastorales disponibles dans la région du Hodh El Chargui et bénéficiera aux habitants de cette zone, dont le revenu provient principalement de la richesse animale.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Ministre de l'Élevage, Monsieur Hmeyditt Ould Cheine et de plusieurs cadres des deux départements.

Signature d'un accord entre la Mauritanie et la Chine relatif à l'annulation partielle de la dette



Le Ministre de l'Économie et du Développement Durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a procédé, le 18 août 2023, à Nouakchott, avec Son Excellence Monsieur LI Baijun, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine en Mauritanie, à la signature d'un Protocole d'Accord relatif à l'annulation partielle de la dette du Gouvernement Mauritanien envers la Chine.

Ce Protocole d'Accord porte sur une annulation partielle de la dette du Gouvernement Mauritanien due à la Chine, d'un montant total d'environ Cent Quarante Sept Millions (147.000.000) YUAN RMB, soit l'équivalent de Sept Cent Soixante Millions (760.000.000) MRU.

Dans un mot prononcé à l'occasion, le Ministre de l'Économie et du Développement Durable a exprimé au peuple et au Gouvernement de la République Populaire de Chine les

vifs remerciements du peuple et du gouvernement mauritaniens, pour le haut niveau de coopération entre les deux pays qui contribuera à asseoir les bases d'un développement socio-économique dans notre pays.

Dans ce cadre, il a fait part de la satisfaction de notre pays quant au soutien financier du gouvernement chinois à des projets ambitieux d'infrastructures, tel que le projet d'assainissement de la ville de Nouakchott.

Par ailleurs, le ministre a souligné que notre pays met en œuvre un programme important de réformes économiques visant à soutenir la stabilité économique globale, à établir des bases solides pour une croissance économique durable et inclusive, et à réduire la pauvreté. "L'amélioration du cadre global, la préservation de la capacité budgétaire et la réduction de la dette publique occupent une place de choix au sein du programme de réformes économiques

mis en œuvre dans notre pays", a-t-il noté.

Pour sa part, l'ambassadeur chinois a indiqué que la dernière visite du Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani en Chine a permis de mettre en place un nouveau plan d'action pour le développement futur des relations bilatérales.

Il a fait remarquer que lors de la rencontre entre les deux chefs d'État, le Président Xi Jinping a annoncé que la partie chinoise a décidé d'annuler trois prêts sans intérêt en vue d'aider la Mauritanie à réduire le fardeau de sa dette et à développer l'économie sociale.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et du Développement Durable, M. Yacoub Ould Ahmed Aicha, du Secrétaire Général du Ministère des Finances, M. Mamadou Abdoulaye Diallo, ainsi que de certains responsables des deux Départements.

Organisation d'une table ronde pour la mobilisation du financement du projet de ligne électrique Mauritanie- Mali

Son Excellence le Ministre de l'Économie et du Développement Durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a présidé le 17 juillet 2023, à Nouakchott le lancement des travaux de la table ronde dédiée au financement du projet de la ligne à haute tension entre Nouakchott et Néma, en lien avec le réseau de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) sur la ligne Kiffa-Tintane-Yélimané-Khaye.

La table ronde a été lancée en présence de Son Excellence le Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie, porte-parole du Gouvernement, M. Nany Ould Chrougha et de Son Excellence la Ministre de l'Environnement, Mme. Lalya Camara, ainsi que des représentants des pays (Mali, France, Japon, États-Unis), de l'OMVS, de l'Union Européenne et de plusieurs institutions financières internationales (Banque Mondiale, Banque Islamique de Développement, Banque Européenne d'Investissement, Banque Africaine de Développement, Banque Ouest Africaine de Développement).

Au cours de cette réunion, le Ministre de l'Économie et du Développement durable a prononcé un



discours, dans lequel il a souligné l'importance de ce projet régional de développement, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à faciliter l'accès des citoyens à une énergie propre, sûre et durable.

Le Ministre a également souligné l'importance de ce projet pour le développement régional, ainsi que ses retombées positives sur le développement durable en Mauritanie en contribuant au développement des secteurs productifs, à la création d'emplois et à l'atténuation des conséquences du changement climatique.

La séance a également été l'occasion de présenter des exposés sur le secteur de l'énergie dans notre pays et sur le projet lui-même, qui bénéficiera à 620 000 citoyens des deux États dès sa réalisation, en incluant la construction de deux cen-

trales solaires avec stockage à Kiffa et Néma. Ce grand projet traversera plusieurs wilayas à savoir, le Trarza, le Brakna l'Assaba, le Tagant, l'Adrar, et les deux Hodhs, en partant de Nouakchott.

Des discussions approfondies ont eu lieu au cours de la séance, aboutissant à l'annonce de la disposition de tous les partenaires à financer intégralement le projet.

Les réunions se poursuivront en vue de finaliser la mobilisation des financements, sachant que le coût total du projet s'élève à un milliard de dollars américains. Certains partenaires ayant déjà promis de contribuer à hauteur de 600 millions de dollars. Il est prévu que les autres partenaires annoncent leur engagement pour couvrir le reste des coûts lors des prochaines réunions.



Le Ministre de l'Économie reçoit une délégation du Secrétariat Général de la Ligue Arabe

Son Excellence le Ministre de l'Économie et du Développement Durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a reçu, le 4 août 2023, dans son bureau à Nouakchott, une délégation de haut niveau du Secrétariat Général de la Ligue Arabes, conduite par Son Excellence l'Ambassadeur Houssam Zaki, Secrétaire Général Adjoint et Chef du Cabinet du Secrétaire Général de la Ligue Arabe.

Au cours de la réunion, les discussions ont porté sur les préparatifs de la cinquième session du Sommet Arabe sur le Développement Economique et Social

qui se tiendra à Nouakchott en novembre prochain.

Le ministre a informé la délégation en visite des hautes directives formulées par Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour la mise en place des conditions garantissant le succès de ce sommet et a rappelé la nécessité d'œuvrer pour que ce sommet produise des résultats tangibles et importants qui répondent aux aspirations de nos peuples arabes.

Pour sa part, la délégation du Secrétariat Général de la Ligue Arabe a exprimé ses remerciements aux autorités mauritaniennes

pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont elle a fait objet. La Délégation s'est également déclarée satisfaite du niveau d'avancement des préparatifs du sommet, exprimant sa pleine confiance dans les efforts menés par les autorités mauritaniennes pour la réussite de l'évènement. Ont pris part à la réunion, M. N'Guenor Codioro Haroune, Chargé de mission, M. El Moustapha Sidi Mohamed, Conseiller économique, M. Mohamed Teghre, Directeur Général de l'Évaluation, du Suivi et des Réformes, et M. Oumar Moulaye Idriss, point focal auprès du Conseil Economique et Social.

Le Coordinateur du Comité National de Coordinations des actions du G5 Sahel préside la Réunion des experts du G5 Sahel



Une réunion des experts préparatoire des travaux de la 12^{ème} session du Conseil des ministres de G5 Sahel prévue le 9 juillet courant, a été tenue, le 8 Juillet 2023, dans les locaux du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel à Nouakchott.

La réunion qui a été coprésidée par le Coordinateur du Comité National de Coordinations des actions du G5 Sahel et le Secrétaire

Exécutif, a porté sur l'examen et la validation de la Stratégie de Développement et de Sécurité (SDS) 2023 /2033 du G5 Sahel, du Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) 2023 /2028 du G5 Sahel, et des Termes De Références de recrutement (TDR) d'un cabinet pour l'audit organisationnel et institutionnel du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel.

Ont pris part à la réunion, les coordonnateurs des Comités Nationaux de Coordination (CNC) des actions du G5 Sahel des pays membres (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Tchad), et le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel.